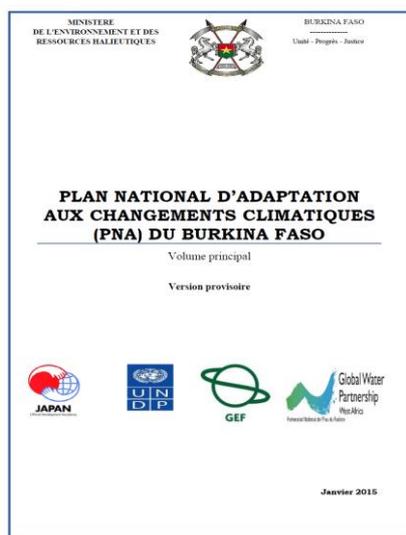


L'intégration (mainstreaming) des questions d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) aux efforts de développement est une préoccupation majeure du Gouvernement du Burkina Faso. En effet, l'insuffisance de la prise en compte de l'aspect environnement a conduit à la révision du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en 2003. Aujourd'hui, la dimension d'ACC figure en bonne place dans le référentiel de développement à moyen terme du pays qui est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) couvrant la période 2011-2015 ainsi que dans le Programme National du Secteur Rural (PNSR). C'est dans ce contexte que le projet « Adaptation aux changements climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire au Burkina Faso » poursuit ses efforts mainstreaming ACC. L'atelier de validation nationale du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) du Burkina Faso qui s'est tenu à Ouagadougou le 17 février 2015 a été appuyé par le présent projet.

**Le PNA Burkina Faso « Une réponse durable aux changements climatiques »** est le résultat d'une approche interinstitutionnelle, multisectorielle, fondée sur l'évolution de la science dans le long terme. 01) il prend en compte tous les secteurs exposés aux changements climatiques : environnement et ressources naturelles, santé, agriculture, productions animales, météorologie, infrastructures et habitat, ressources en eau, catastrophes naturelles et énergies. 02) il intègre également les associations féminines et les organisations de la société civile pour s'assurer de la prise des besoins spécifiques de leurs domaines d'intervention.

L'opérationnalisation du PNA global comprend cinq (05) axes stratégiques ;

- Axe 1 : Renforcement des capacités à long terme des cadres institutionnels impliqués dans l'ACC ;
- Axe 2 : Renforcement des systèmes d'information ;
- Axe 3 : La mise en œuvre de mécanismes financiers efficaces et durables ;
- Axe 4 : Réduction de la vulnérabilité globale du pays aux CC ;
- Axe 5 : Intégration systématique de l'ACC dans les politiques et stratégies de développement.



### Comment avons-nous formulé le PNA Burkina Faso ?

Le Burkina Faso figure parmi l'un des pays très avancés dans la formulation du PNA. En effet, à ce jour il n'existe pas de PNA officiellement reconnu avoir accompli ce processus au niveau de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. A ce titre, le Burkina Faso fait figure de pays pionnier dans le PNA.

Le processus de la formulation du PNA Burkina Faso a débuté en 2010 dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) et à la variabilité et aux changements climatiques 2009-2013.

Les différents partenariats interinstitutionnels au niveau national et international signés dans le cadre du PANA ont abouti à disposer des résultats fiables de l'étude sur le climat. Se basant sur ces résultats scientifiques, une équipe multisectorielle et pluridisciplinaire s'est engagée à formuler le PNA sous la coordination technique du SP/CONEDD avec l'assistance technique du PNUD.

Domaines concernés par le PNA Burkina Faso ;



Agriculture



Santé



Infrastructure



Projection CC



Élevage



Energie



Environnement



Associations Féminines



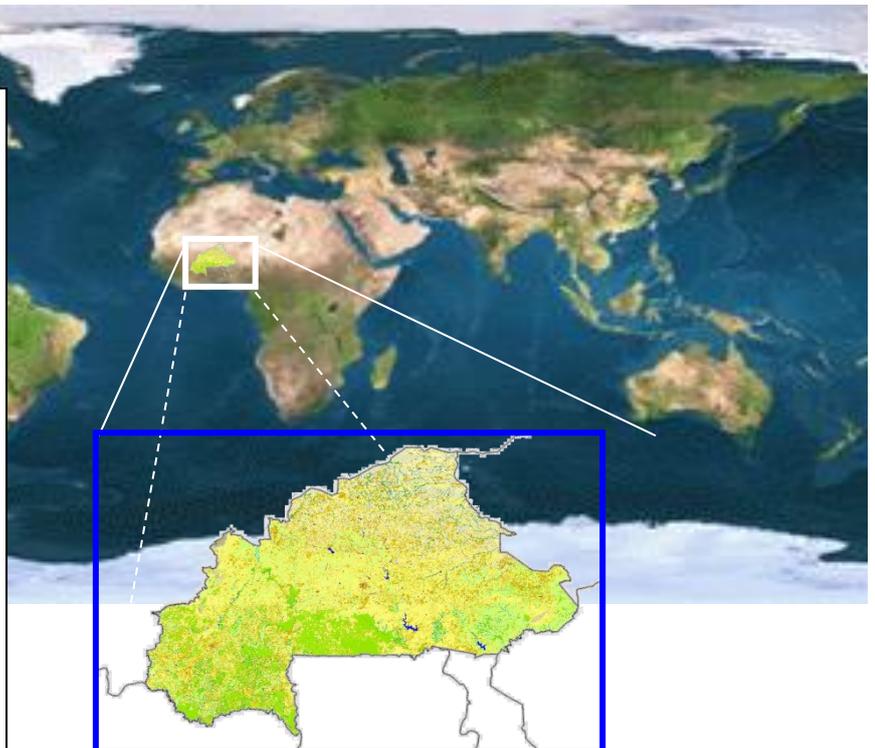
Organisation de la société civile

Source : SP/CONEDD 2013 « Elaboration du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso. Rapport sectoriel Agriculture, Santé, Infrastructure, Elevage, Energie, Environnement »

SP/CONEDD 2011 et 2012 « Rapport annuel PANA »

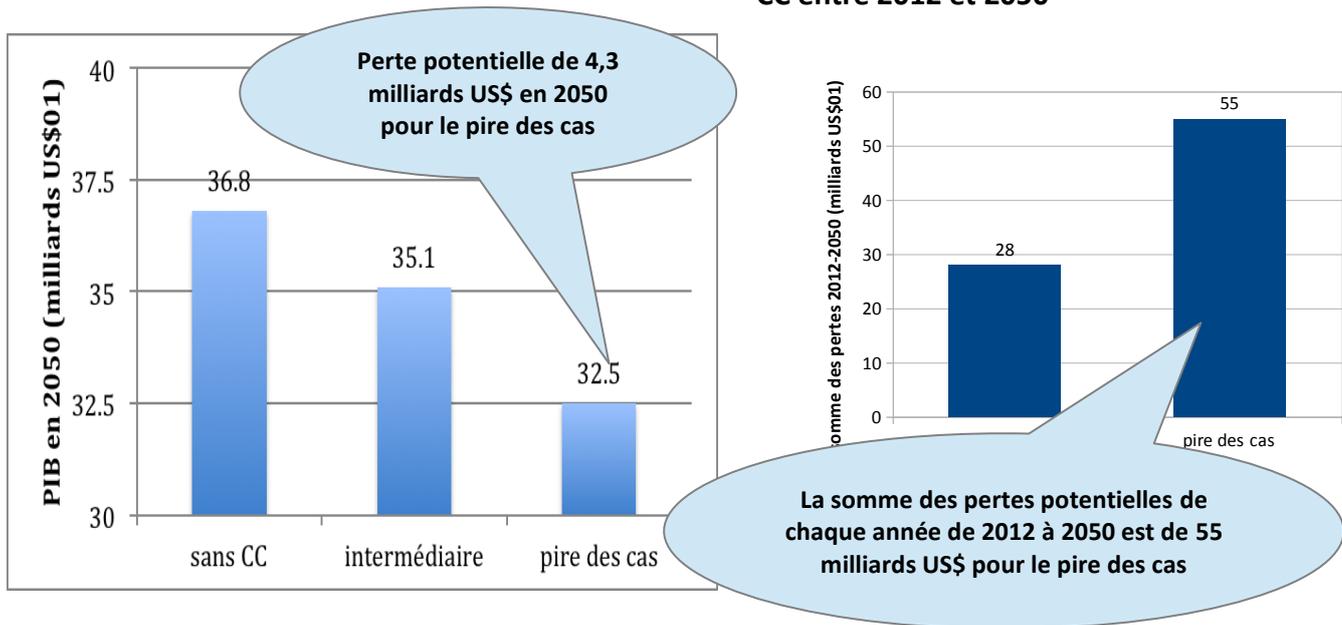
## Burkina Faso

- Population : 18 450 494 (INSD Projections 2015)
- HDR 2014 : **181<sup>ème</sup>** sur 187
- **63,8%** de la population en situation de pauvreté « sévère »
- **73,2%** de la population réside dans les zones dégradées
- **81%** de la population active engages dans les activités agro-sylvo-pastorales
- **97,79%** du total des ménages dépend de la consommation énergétique sur la base du bois de chauffe et du charbon de bois (PNSR2012)



PIB en 2050

### Somme des pertes potentielles dues aux CC entre 2012 et 2050



#### **L'impact des changements climatiques est multisectoriel**

Qu'il soit de niveau intermédiaire ou du pire des cas, les deux scénarios montrent que les changements climatiques auront un impact dommageable et multisectoriel sur le Burkina Faso. Cet impact devrait s'accroître pour le pire des cas. En effet, en 2050, le PIB du pays connaîtrait une baisse sensible (-5% et -12%) et le taux de pauvreté devrait augmenter dans tous les cas, atteignant +32% pour le scénario du pire des cas. Pour les deux scénarios, les changements climatiques impacteront négativement sur les rendements agricoles et les productions animales qui subiront des baisses allant jusqu'à -18% pour l'agriculture et -23% pour l'élevage pour le pire des scénarios. (Source : PNA « Document de communication pour décideurs » 2013)

#### **Le rôle du PNUD dans la formulation du PNA :**

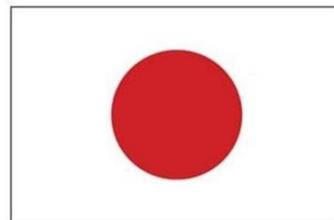
Le PNUD, en étroite collaboration avec le programme global d'appui à la formulation du PNA, a fourni divers appuis techniques à l'équipe du PNA Burkina Faso en vue de s'assurer que le processus PNA est respecté et en conformité avec les exigences de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Ainsi, dans le but d'assurer la qualité de l'étude climat, le PNUD a contribué à l'établissement de partenariat avec le Millennium Institute dans la conduite de la modélisation dynamique multisectorielle qui a abouti à l'estimation du coût de l'adaptation. La collaboration avec l'Université de Cape Town (Afrique du Sud) a permis également de disposer des résultats de scénarii climat à l'horizon de 2050 et 2100 des 3 différentes zones climatiques du Burkina Faso. Tout au long de ce processus de formulation du PNA, les engagements du PNUD Burkina Faso ont été rappelés à plusieurs reprises dans les différents échanges et forum par la direction du PNUD Burkina Faso. A ce jour, 3 projets d'ACC qui prennent en compte les préoccupations majeures du rapport sectoriel du PNA (ressources en eau, agriculture, et ressources animales) sont en cours de formulation avec le SP/CONEDD avec l'appui du PNUD.

### **Validation nationale du PNA et étape prochaine :**

L'atelier national de validation du PNA qui s'est tenu le 17 février 2015 avait pour objectif de : i) faire des amendements qui prennent en compte les préoccupations nationales en matière d'adaptation au changement climatique ; ii) s'assurer que les amendements faits lors de l'atelier technique d'avril 2014 sont pris en compte dans la version finale du PNA ; iii) s'approprier par les partenaires nationaux du contenu de la version finale du PNA. Pour ce faire, plus de 100 représentants de 40 institutions nationales, les associations, la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers ont été mobilisés. A l'issue du présent atelier, une séance de travail a eu lieu les 13 et 14 mars 2015 pour permettre à l'équipe du SP/CONEDD d'intégrer les amendements faits par les différentes structures. La prochaine étape est de procéder à la soumission du document définitif du PNA au Conseil des Ministres pour son adoption finale et par la suite de d'organiser un séminaire gouvernemental pour mieux faire connaître la vision du PNA et d'incorporer ces résultats dans la prochaine phase de la SCADD 2016-2020 en cours de préparation. Ainsi, dès l'adoption du PNA en Conseil des Ministres, il est prévu une soumission officielle du PNA à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.



*Au service  
des peuples  
et des nations*



**de la part  
du Peuple japonais**